



 Association
Les Lys d'Argent

Notre histoire

Plus de 35 ans au service des seniors

 **EHPAD**
sur Saint-Louis

 Service autonomie
à domicile
du Sud Alsace

 Accueil de jour
le Pfarrhüs

 Les ateliers
de Gaspar

 **ESA**
Gaspar

 Centre de Ressources Territorial
GHT 12 Sud Alsace

 **Forma Lys**

 **ICOPE**
Les Lys d'Argent



L'Association aujourd'hui

Acteur engagé du secteur médico-social
sur le territoire du Sud Alsace,
l'Association Les Lys d'Argent œuvre
au quotidien pour garantir un
accompagnement respectueux et
bienveillant des personnes âgées.

Nos activités et services

Nous proposons une palette de services diversifiée,
allant du maintien à domicile jusqu'à l'hébergement permanent :

Chez vous

 Service autonomie
à domicile
du Sud Alsace

 ESA
Gaspar

Chez nous

 Accueil de jour
le Pfarrhüs

 EHPAD
de Saint-Louis

Avec vous

 Centre de Ressources Territorial
GHT 12 Sud Alsace

 Les ateliers
de Gaspar

Pour vous

 ICOPE
Les Lys d'Argent

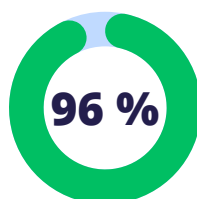
 Forma Lys

Quelques chiffres clés

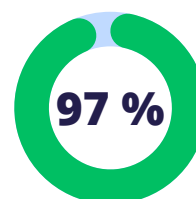
Plus de 380 bénéficiaires

160 collaborateurs

77 bénévoles



Satisfaction globale
des bénéficiaires



Taux de
recommandation

Résultats de l'enquête de satisfaction 2026

La création de l'Association

Comment est née l'Association Les Lys d'Argent ?

LES PRÉSIDENTS

Raymond GESSER **1991**

Le District des 3 Frontières crée l'**Association de gestion du centre de long séjour** à Saint-Louis, dont la mission est de piloter la construction d'un établissement destiné à la prise en charge de résidents en perte d'autonomie importante.

Roland IGERSEIM **2000**

La **Maison du Lertzbach** ouvre officiellement ses portes en tant que Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Dépendantes (MAPAD), avec une capacité de 60 lits.



Jean-Marie ZÆLLE **2001**

2005

La Maison du Lertzbach et la Résidence Blanche de Castille, EHPAD public voisin, s'unissent sous une direction commune.

Christiane ERNY **2020**

L'association prend le nom d'**Association Les Lys d'Argent** et crée l'**EHPAD sur Saint-Louis**, issu de la fusion de La Maison du Lertzbach et de La Résidence Blanche de Castille. L'établissement dispose d'une capacité de 143 lits, dont 13 en unité de vie protégée et 6 en hébergement temporaire.

Pascal MORITZ **2021**

Le projet associatif 2021-2030 définit la raison d'être de l'Association : « **Faire de notre Association un lieu de bien être et de satisfaction pour chacun** ».

De deux sites historiques vers l'EHPAD sur Saint-Louis



En 2005, La Maison du Lertzbach et la Résidence Blanche de Castille rejoignent une direction commune.

La Maison du Lertzbach

- 2000** Ouverture officielle en tant que MAPAD (Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Dépendantes).
- 2009** Transformation en EHPAD : passage du champ sanitaire au champ médico-social.
- 2014** Extension autour du jardin extérieur : la capacité d'accueil passe de 60 à 85 lits.



La Résidence Blanche de Castille

- 1963** Création de l'établissement, géré par le Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Saint-Louis.
- 1994** Première extension : passage de 48 à 60 lits.
- 2007** Rénovation complète : 60 chambres individuelles, espaces de vie spacieux, parc protégé.
- 2022** Ouverture du Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places mutualisées entre les deux sites

Ses présidents

L. Meyer (1963-1965) • G. Gissy (1965-1971)
D. Zanetic (1971-1993) • C. Morgen (1993-2014)
F. Dinten (2014-2020)

En 2020, les deux établissements fusionnent pour former l'**EHPAD sur Saint-Louis**, géré par l'Association Les Lys d'Argent.

- 1988** L'Association des Professionnels de Santé du Pays de Sierentz (APSPS) crée et gère un **Service de Soins Infirmiers à Domicile** (SSIAD) pour personnes âgées à Sierentz.
- 1992** La capacité du SSIAD est portée de 20 places à 25 places suite à un arrêté préfectoral.
- 2020** L'Association Les Lys d'Argent crée son **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile** (SAAD).
- 2021** Le SSIAD de Sierentz rejoint l'Association Les Lys d'Argent, à l'initiative de Céline SIGMANN, présidente de l'Association des Professionnels de Santé du Pays de Sierentz.
- 2025** Le SSIAD et le SAAD de l'Association Les Lys d'Argent fusionnent pour former le **Service Autonomie à Domicile** (SAD) Sud Alsace, avec une capacité de 47 places.





Née d'une initiative de l'APSPS, l'Accueil de Jour est créé dans l'objectif de favoriser le maintien à domicile des seniors en situation d'isolement ou de perte d'autonomie.

- 1995** Ouverture de l'Accueil de Jour par arrêté du Président du Conseil Général du Haut-Rhin, projet porté par le Docteur Pascal MORITZ.
- 1999** L'Association pour le Développement de l'Accueil de Jour de Kembs (ADAJ) reprend la gestion du Pfarrhüs.
- 2002** L'établissement se spécialise dans **l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer** ou de troubles apparentés.
- 2003** Le Préfet et le Président du Conseil Général du Haut-Rhin autorisent la **médicalisation** de l'Accueil de Jour, pour une ouverture exclusive de 5 jours par semaine.
- 2021** À l'initiative de Pascal MORITZ, l'Association Les Lys d'Argent prend la gestion de l'Accueil de Jour et élargit ainsi son offre de services.

2012



En partenariat avec le GESAD (*Groupement des Entreprises du Soin et de l'Aide à Domicile*), l'Association Les Lys d'Argent gère l'**ESA Gaspar** (*Équipe Spécialisée Alzheimer du Groupement d'Accompagnement et de Soins du Pays Rhénan*).

Cette structure a vu le jour suite à l'autorisation accordée par l'ARS de gérer conjointement des places ESA entre le SSIAD de Rixheim et le SSIAD de Sierentz. L'ESA Gaspar propose un accompagnement personnalisé à domicile pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

2015



Création des Ateliers de Gaspar, un dispositif d'activités adaptées aux seniors visant à prévenir la perte d'autonomie.

Sous la présidence de Pascal MORITZ, l'Association diversifie son offre de services et ancre sa présence sur le territoire du Sud Alsace.

2022

Obtention de l'un des premiers **Centre de Ressources Territorial (CRT)** de France.



2025



Intégration du programme ICOPE dans les activités de prévention de l'Association.

L'Association Les Lys d'Argent s'engage également dans le champ de la formation professionnelle avec Forma'Lys.

2023



Création de Forma'Lys, organisme de formation de l'Association Les Lys d'Argent.

2024

Obtention de l'agrément : Form'aLys est officiellement reconnu comme organisme de formation.

2025

Obtention de la certification Qualiopi, gage de qualité des formations dispensées.

2026

Forma'Lys acquiert son autonomie juridique en se transformant en SAS. L'Association Les Lys d'Argent demeure son actionnaire principal.

Contact



03 89 70 21 70



accueil@leslysdargent.fr



www.leslysdargent.fr



6, rue Saint Damien,
68300 Saint-Louis